Zeitschrift: Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique

Herausgeber: Société fribourgeoise d'éducation

Band: 96 (1967)

Heft: 9

Rubrik: Commentaire pour le concours de la Fondation de l'économie pour le développement de la protection des eaux en Suisse

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 09.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Commentaire pour le concours de la Fondation de l'Economie pour le Développement de la Protection des Eaux en Suisse

L'homme a besoin d'eau pour vivre. L'eau pour sa nourriture; l'eau pour son hygiène corporelle; l'eau pour nettoyer son habitation et, en général, la ville où il habite; l'eau d'irrigation pour l'agriculture; l'eau pour faire marcher les machines et produire toutes sortes de marchandises.

Bien sûr, pour tous ces besoins et particulièrement pour la nourriture et pour l'hygiène, on exige de l'eau claire et propre. Si on accepte de laver le sol d'une cuisine ou une rue avec de l'eau qui n'est pas absolument propre, on refuse d'utiliser une telle eau pour se laver ou préparer les aliments. Il y a quelques dizaines d'années, on se contentait en bien des lieux en Europe, d'eau de qualité douteuse; c'est malheureusement encore le cas aujourd'hui dans la plus grande partie des pays en voie de développement. Une telle pratique n'est pas sans danger, car de terribles épidémies peuvent se propager par l'eau: citons l'épidémie de choléra en 1947 en Egypte et, plus près de nous, l'épidémie de typhoïde de 1963 à Zermatt.

Nous demandons à la nature de l'eau claire et propre. Mais que lui rendons-nous? L'eau avec laquelle on s'est lavé est sale. L'eau de vaisselle aussi. L'eau des WC évacue nos excréments. L'eau utilisée dans l'industrie ou pour nettoyer les villes est sale. Où donc s'en vont toutes ces eaux sales? Par un réseau d'égoûts plus ou moins long et ramifié, ces eaux sales retournent dans la nature, c'est-à-dire dans les mêmes rivières et les mêmes lacs où nous-mêmes ou nos voisins allons puiser de l'eau propre.

Jusqu'au siècle dernier environ, il n'y avait pas beaucoup d'industries, et excepté quelques métropoles, la population n'était pas aussi nombreuse et entassée qu'aujourd'hui. Parce que l'équilibre des forces de la nature est puissant, les plantes et animaux de toute taille, des êtres microscopiques aux grands poissons, ont réussi jusqu'alors à faire disparaître toutes les saletés contenues dans les eaux usées. Ce sont des phénomènes nombreux et complexes, physiques, chimiques et biologiques qui rétablissaient et rétablissent encore l'équilibre: on les appelle d'un terme général «l'autoépuration». Auto vient du grec et veut dire «par soi-même»: l'autoépuration des lacs et des rivières, c'est le pouvoir qu'ils ont de se régénérer eux-mêmes, de ne pas se laisser intoxiquer par toutes les saletés rejetées par les eaux usées.

Mais depuis quelques dizaines d'années, cet équilibre naturel est rompu: c'est toujours l'augmentation de population et l'industrialisation,

toutes deux responsables de l'augmentation de la consommation d'eau, qui sont responsables de cette rupture d'équilibre. Les lacs et les rivières attrapent une indigestion d'eaux usées et tombent malades. C'est fort ennuyeux car, précisément, au même moment, on voudrait soutirer de ces lacs et rivières de l'eau propre et claire en quantités toujours plus grandes. Dans certaines régions cela devient alarmant, car on ne trouve plus d'eau propre dans la nature, les lacs et rivières étant trop pollués. Il faut alors dépenser des sommes colossales pour débarrasser l'eau de ses impuretés avant de pouvoir l'utiliser sans danger. Mais cela n'arrange pas encore l'état des lacs et des rivières: il devient déplaisant, voire dangereux, de s'y baigner, les poissons de qualité se font toujours plus rares, les risques d'épidémie du bétail augmentent. «Prévenir vaut mieux que guérir», dit le proverbe. C'est ce que bien des pays ont compris, le peuple suisse en particulier. Par une votation fédérale, le 6 décembre 1953, il a accordé au Gouvernement le droit constitutionnel d'édicter une loi protégeant les eaux contre la pollution. La lecture de l'art. 2 de cette loi du 16 mars 1955 qui en définit le but, est très instructive. En voici le texte complet:

«1. Les mesures nécessaires seront prises contre la pollution ou toute autre altération des eaux superficielles et souterraines, afin que la santé de l'homme et des animaux soit protégée, que l'eau souterraine et l'eau de source soient propres à la boisson, que l'eau superficielle puisse être traitée en vue de la consommation et de l'usage industriel, que les eaux puissent servir aux bains, que les poissons puissent subsister, que les constructions ne soient pas dégradées et que le paysage ne soit pas enlaidi.

«2. Il est notamment permis de prescrire le degré de pureté des eaux usées à l'effet de prévenir une pollution ou de réduire celle-ci au point de la rendre inoffensive.

«3. Dans l'application des mesures visées par la présente loi, il sera tenu compte des possibilités techniques, de la faculté d'autoépuration des eaux et du pouvoir de filtration du sol; les charges financières et économiques seront également prises en considération, sauf s'il s'agit d'assurer la qualité de l'eau de consommation et de l'eau industrielle.

«4. Les collectivités publiques et les particuliers doivent, au besoin, collaborer à l'exécution des mesures qui sont ordonnées dans un cas déterminé. A conditions égales, ils sont traités de la même façon.»

Le Gouvernement fédéral a confié aux cantons la tâche de construire, ou faire construire par les communes, les réseaux d'égouts et les installations d'épuration des eaux usées, qui permettent d'arrêter l'accroissement, plus tard de réduire, peut-être un jour de supprimer les rejets de saletés dans les rivières et les lacs, afin que ceux-ci retrouvent leur équi-

libre naturel. L'eau usée, conduite dans une station d'épuration, passe dans une série de bassins où, par décantation, par le contact avec des micro-organismes végétaux et animaux qui restent prisonniers de la station, par traitement chimique, on débarrasse l'eau usée d'une grande partie des saletés qu'elle transportait: ainsi on charge moins le lac ou la rivière dans laquelle cette eau usée s'écoule, une fois épurée dans la station d'épuration: pour reprendre l'image précédente, c'est comme si on imposait un régime pour arrêter l'indigestion.

Pour l'homme, il est vital de se débarrasser de ses déchets. Un homme seul les jettera loin de lui et ne dérangera personne. Les personnes vivant dans une maison ne se renverront pas leurs déchets d'une pièce à l'autre: elles mettent tout dehors. Mais si autour il y a beaucoup de maisons, parce qu'elles sont dans une ville, ces personnes mettront leurs déchets hors de la ville... où cela ne gêne personne. Mais aujourd'hui, il y a des gens partout: il n'y a plus d'«ailleurs». Il faut donc repenser tout le problème. Lorsqu'il y a des miettes sur la nappe, on ne commence pas par les jeter à travers toute la salle à manger ou la cuisine pour ensuite les ramasser.

On les ramasse tout de suite. Avec les déchets, il faut faire la même chose: plus vite on les ramasse pour les rendre inoffensifs, moins ça coûte cher, moins on salit partout, plus c'est efficace. C'est pourquoi on construit des usines d'incinération ou de compostage des ordures ménagères et autres déchets, des stations d'épuration des eaux usées; c'est pourquoi partout dans les gestes individuels, dans l'entreprise, dans la cité ou la commune, chacun doit faire son possible pour que les déchets de toute espèce soient retenus le plus vite possible et rendus inoffensifs: il le faut pour sauver les eaux d'une dégradation fatale pour notre avenir à tous.

Yves Maystre
Président de l'A.R.P.E.A.